



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex



YUMA AUDIT SAS
5, rue Catulle Mendès
75017 Paris

SIDETRADE S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025
SIDETRADE S.A.
114, rue Gallieni 92100 Boulogne-Billancourt



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex



YUMA AUDIT SAS
5, rue Catulle Mendès
75017 Paris

SIDETRADE S.A.

114, rue Gallieni 92100 Boulogne-Billancourt

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'assemblée générale de la société,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note 2 « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels expose, notamment, les règles et les méthodes comptables relatives à la valorisation du fonds de commerce et à la reconnaissance du chiffre d'affaires.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et des méthodes comptables suivies par votre société, nous avons examiné le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans ces notes de l'annexe, ainsi que leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.



Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 21 avril 2026
KPMG S.A.

Stéphanie Ortega
Associée

Paris, le 21 avril 2026
YUMA AUDIT

Laurent Halfon
Associé



Siège social : 114 rue Gallieni - 92100 Boulogne-Billancourt

Comptes annuels au 31 décembre 2025

États financiers de Sidetrade SA

En euros	Montant brut	Amortissements et Dépréciation	12.2025	12.2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)	30 000	(30 000)		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement	4 390 983	(4 010 983)	380 000	406 667
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	502 674	(498 051)	4 623	40 751
Fond commercial	22 723 587	(413 023)	22 310 564	22 946 449
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	-	-	-	-
Total immobilisations incorporelles	27 617 244	(4 922 056)	22 695 187	23 393 867
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	26 543	(26 543)	-	-
Installations tech., matériel et outillage indus.	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	4 392 800	(3 810 879)	581 921	576 663
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	-	-	-	-
Total immobilisations corporelles:	4 419 344	(3 837 422)	581 921	576 663
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (1)				
Participations	37 777 843		37 777 843	163 597
Créances rattachées à des participations	11 322 207		11 322 207	12 494 687
Autres titres immobilisés				
Prêts	432 243		432 243	386 556
Autres immobilisations financières	7 543 888		7 543 888	7 474 626
Total immobilisations financières	57 076 181	-	57 076 181	20 519 465
Total de l'actif immobilisé (III)	89 142 769	(8 789 479)	80 353 290	44 489 995
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements	-	-	-	-
En-cours de production	-	-	-	-
Produits finis	-	-	-	-
Marchandises	-	-	-	-
Total stocks et en-cours	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES (2)				
Créances Clients et Comptes rattachés	14 973 692	(4 173 536)	10 800 156	8 398 635
Autres créances	6 792 315		6 792 315	5 028 605
Charges constatées d'avance	1 103 325		1 103 325	996 835
Capital souscrit appelé, non versé	-		-	-
Total créances	22 869 332	(4 173 536)	18 695 796	14 424 075
Valeurs mobilières de placement :				
Actions propres				
Autres titres	10 856 306		10 856 306	12 510 970
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	2 154 285		2 154 285	4 663 795
Total disponibilités et divers	13 010 592	-	13 010 592	17 174 764
Total de l'actif circulant (IV)	35 879 924	(4 173 536)	31 706 388	31 598 840
Frais d'émission d'emprunts (V)	147 147		147 147	-
Prime de remboursement des emprunts (VI)	-		-	-
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)	77 472		77 472	237 838
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)	125 247 312	(12 963 015)	112 284 297	76 326 673
(1) Dont à moins d'un an			7 976 131	7 861 182
(2) Dont à moins d'un an			14 148 754	10 122 170

En euros	12.2025	12.2024
SITUATION NETTE		
Capital (dont 1 497 346 € versés)	1 497 346	1 482 899
Primes d'émission, de fusion, d'apport	4 908 982	4 893 429
Écarts de réévaluation	-	-
Écart d'équivalence	-	-
Réserves :		
Réserve légale	148 290	146 793
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Réserves réglementées	-	-
Autres Réserves	2 599 816	-
Report à nouveau	22 201 669	17 495 226
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	5 760 691	4 707 940
Total situation nette	37 116 794	28 726 287
Subventions d'investissement	-	-
Provisions réglementées	8 160	-
Total des capitaux propres (I)	37 124 954	28 726 287
Provisions pour risques	1 055 136	977 643
Provisions pour charges	-	-
Total des provisions (II)	1 055 136	977 643
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	30 897 046	7 908 275
Emprunts et dettes financières diverses (2)	3 229	3 229
Total dettes financières	30 900 275	7 911 505
AVANCES ET ACOMPTES REÇUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	1 840 023	2 422 519
Dettes fiscales et sociales	4 754 320	4 607 195
Autres dettes	23 060 015	18 295 929
Total dettes diverses	29 654 358	25 325 643
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	13 009 029	13 385 595
Total des dettes (1) (III)	73 563 663	46 622 743
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)	540 544	-
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	112 284 297	76 326 673
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	73 563 663	46 622 743
(2) Dont emprunts participatifs	-	-

en euros	France	Export	12.2025	12.2024
Produits d'exploitation :				
Ventes de marchandises	-	-	-	-
Production vendue	21 752 046	26 748 730	48 500 776	46 243 128
Montant net du chiffre d'affaires	21 752 046	26 748 730	48 500 776	46 243 128
Production stockée				
Production immobilisée			200 000	160 000
Subventions			3 829	139 606
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			667 988	114 555
Autres produits			4 033 032	3 259 692
Total des produits d'exploitation (I)			53 405 625	49 916 981
Charges d'exploitation :				
CHARGES EXTERNES				
Autres achats et charges externes (1)			30 235 894	30 083 062
Total charges externes			30 235 894	30 083 062
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			431 931	402 813
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires			10 084 302	10 213 384
Cotisations sociales			4 656 339	4 572 407
Total charges de personnel			14 740 641	14 785 791
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			583 245	609 936
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			2 144 913	1 191 549
Dotations aux provisions			587 859	532 244
Total dotations d'exploitation			3 316 017	2 333 729
Autres charges			652 113	131 065
Total des charges d'exploitation (II)			49 376 596	47 736 459
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			4 029 029	2 180 522
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
PRODUITS FINANCIERS				
Autres intérêts et produits assimilés (2)			678 755	848 935
Reprises sur dépréciations et provisions			1 652 359	7 813
Différences positives de change			125 777	6 255
Produits des cessions d'immobilisations financières				55 938
Total des produits financiers (V)			2 456 891	918 941
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			77 472	237 838
Intérêts et charges assimilées (3)			592 116	449 604
Différences négatives de change			320 463	21 066
Autres charges financières			1 611 170	
Total des charges financières (VI)			2 601 221	708 508
2. RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			(144 330)	210 433
3. RÉSULTAT COURANT avant impôts (I -II +III -IV+V -VI)			3 884 699	2 390 956
Produits exceptionnels (VII)			0	1 149 919
Charges exceptionnelles (VIII)			8 160	843 848
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII- VIII)			(8 160)	306 071
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)			(1 884 152)	(2 010 914)
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)			55 862 516	51 985 841
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)			50 101 825	47 277 901
BÉNÉFICE OU PERTE			5 760 691	4 707 940
(1) Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier			105 532	111 990
- Redevances de crédit-bail immobilier			548 281	571 532
(2) Dont produits concernant les entités liées			-	191 728
(3) Dont intérêts concernant les entités liées			300 388	399 854

Annexe aux comptes annuels clos le 31 décembre 2025

1. Généralités

Faits marquants de l'exercice

Sidetrade a acquis le solde des actions de SHS Viveon pour un montant de 916K€ (prix de 3,05 euros par action) lui permettant ainsi de passer de 92% à 100% du capital.

SHS Viveon AG a été fusionnée en octobre 2025 dans Sidetrade AG, transformée ensuite en Sidetrade « GMBH ».

Sidetrade SA a réalisé l'acquisition de ezyCollect, société Australienne avec une plateforme d'Order to Cash dédiée aux PME, en octobre 2025 pour un montant de 37,4 M€ payé en numéraire pour 34,8 M€ et 2,6 M€ en actions gratuites.

Bright Target a été radiée à la suite de la fusion des actifs dans Sidetrade UK en 2024.

Événements postérieurs à la clôture

N/A

2. Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels de la Société ont été établis conformément au règlement ANC n° 2014-03 modifié par le règlement 2022-06. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, image fidèle, régularité, sincérité et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les méthodes comptables appliquées sont conformes aux pratiques du secteur. Sauf indication contraire, les données financières ci-dessous sont présentées en milliers d'euros sans décimale. Les arrondis au millier d'euros le plus proche peuvent conduire à des écarts non matériels au niveau des totaux et des sous-totaux des tableaux.

Changements de méthode comptable

La société applique pour la première fois le règlement ANC N°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif au plan comptable général. Il est d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Ce changement de réglementation comptable constitue un changement de méthode comptable. Les dispositions du règlement ANC N°2022-06 s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application. En particulier, le règlement introduit les changements suivants, d'application prospective :

- Introduction d'une nouvelle définition du résultat exceptionnel. Ainsi, à compter du 1er janvier 2025, les opérations comptabilisées dans le résultat exceptionnel portent sur :

(1) Les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel ;

(2) Les écritures d'origine fiscale, les changements de méthodes comptables comptabilisés en résultat pour des raisons fiscales et les corrections d'erreurs (sauf si elles corrigent une écriture ayant été directement imputée sur les capitaux propres) ;

- Suppression des écritures de transfert de charges ;
- Comptabilisation en résultat financier de la dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt.

Ces nouvelles dispositions n'ont pas conduit à des reclassements comptables significatifs.

A l'exception des amortissements dérogatoires, aucune opération comptabilisée au titre de l'exercice ne répond aux nouveaux critères de qualification du résultat exceptionnel tels que défini par le règlement précité.

Le bilan et le compte de résultat sont présentés conformément aux nouveaux modèles figurant dans le règlement ANC N°2022-06.

Afin de présenter le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent selon les nouveaux modèles, des reclassements entre les rubriques ou les postes du bilan ou du compte de résultat comparatifs ont été effectués. Ceux-ci concernent :

- les frais d'établissement ;
- les charges constatées d'avance ;
- les transferts de charges ;
- les éléments du résultat exceptionnel.

Selon l'article 27 du règlement 2022-06, dans le cas où des reclassements sont opérés, le bilan et le compte de résultat arrêtés et publiés au titre de l'exercice précédent sont présentés séparément dans l'annexe (note 6).

Immobilisations incorporelles

• Frais de recherche, frais de développement

Les frais de recherche, relatifs aux phases d'analyse préalable, sont comptabilisés directement en charges de l'exercice.

Les frais de développement sont pour l'essentiel constitués des charges du personnel affecté au développement des nouveaux modules du SaaS Sidetrade Augmented Cash, à l'amélioration des versions existantes, à l'assurance qualité et aux tests, et des amortissements des actifs afférents au développement.

En application du PCG, les coûts de développement sont comptabilisés à l'actif s'ils respectent l'ensemble des critères suivants :

- a) la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- b) l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- c) la capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- d) la façon dont l'immobilisation incorporelle génèrera des avantages économiques futurs probables.
- e) la disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ; et,
- f) la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.
- g) Les coûts de développement supportés préalablement à l'établissement de la faisabilité technique sont comptabilisés en charge au fur et à mesure de leur engagement.

• Traitement comptable des frais de développement relatifs à la nouvelle version et aux releases du logiciel

Les frais de développement relatifs à la nouvelle version et aux releases du SaaS ont été comptabilisés en immobilisations incorporelles dans la mesure où la Société considère que tous les critères d'activation sont remplis et que la faisabilité technique est atteinte. Les frais de développement activés font l'objet d'un amortissement sur une durée de 3 ans qui correspond à la durée d'utilité de chaque version du SaaS.

- **Logiciels**

Il s'agit de logiciels acquis, amortis sur une durée comprise entre 1 et 5 ans, en mode linéaire.

- **Fonds commercial**

Le fonds commercial est affecté aux groupes d'actifs bénéficiant des synergies de l'acquisition, selon une méthode rationnelle et cohérente fondée sur les flux de trésorerie attendus. Cette méthode est appliquée de façon constante. Le fonds fait l'objet de tests de dépréciation au niveau de ces groupes, conformément au Plan comptable général (PCG).

A ce titre, un test de dépréciation est réalisé au moins une fois par exercice, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur.

Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur comptable et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée comme la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs après impôt.

Lorsqu'une perte de valeur est constatée, une dépréciation est comptabilisée afin de ramener la valeur comptable du fonds commercial à leur valeur actuelle. Les dépréciations comptabilisées ne sont jamais reprises.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés selon les modes et durées suivants :

	Durée de vie	Mode
• Agencements, installations générales et spécifiques	Entre 5 et 9 ans	Linéaire
• Matériel de bureau et informatique	Entre 3 et 4 ans	Linéaire
• Mobilier	Entre 3 et 10 ans	Linéaire

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent les titres de participation et des créances rattachées aux participations, les actions propres, les dépôts et cautionnements versés comptabilisés à leur valeur d'origine et la quote-part de l'effort construction pouvant être immobilisée.

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition. La valeur d'inventaire est calculée sur la base de la valeur d'utilité, en tenant compte, notamment, de la quote-part de Sidetrade dans les capitaux propres de sa filiale et des perspectives de rentabilité de celle-ci.

Les actions propres détenues par Sidetrade dans le cadre du contrat de liquidité mis en œuvre afin d'animer le cours du titre de la Société sur le marché Euronext Growth sont inscrites dans le poste « Autres immobilisations financières ». Une provision pour risques financiers est constatée lorsque la valeur comptable est supérieure à la valeur de marché. Les disponibilités allouées au contrat de liquidité sont également immobilisées en « Autres immobilisations financières ».

Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances clients est pratiquée au cas par cas lorsqu'un événement affectant la valeur de réalisation de la créance intervient (i.e. : redressement judiciaire, litige commercial non résolu ...).

Une provision dite « statistique » est constatée sur 50% des créances échues à plus de 180 jours.

Compte de régularisation actif

- **Charges constatées d'avance**

Il s'agit de charges payées ou comptabilisées dans l'exercice et imputables à l'exercice suivant.

- **Produits à recevoir**

Il s'agit de créances à recevoir durant le prochain exercice et imputable à l'exercice clos.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées selon la méthode du coût historique. Une provision est comptabilisée dans le cas d'une moins-value latente.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Les modalités de prise en compte du chiffre d'affaires et des coûts associés dépendent de la nature des contrats signés avec les clients.

- **Prestations de services**

Pour les activités intégration du SaaS Sidetrade Augmented Cash, conseil, formation ou assistance opérationnelle, audit et recouvrement contentieux, le chiffre d'affaires est comptabilisé au fur et à mesure de la réalisation des prestations.

- **SaaS Sidetrade**

La Société commercialise son SaaS généralement sous forme de contrats annuels ou pluriannuels d'abonnement. Le revenu issu d'un nouveau contrat de SaaS est reconnu à compter de la date effective mentionnée sur le contrat d'abonnement dès que le client a accès à la plateforme. Le contrat SaaS intègre un montant d'abonnement mensuel (avec un volume de flux de facturation annuel) et un prix unitaire en cas de dépassement des volumes plafonnés annuellement.

- **Produits constatés d'avance**

Les factures sont émises le plus souvent annuellement à échoir, en début de la période de services.

Des produits constatés d'avance sont alors enregistrés par ligne de facture correspondant aux montants facturés pour lesquels Sidetrade n'a pas encore rendu de services.

Subventions d'exploitation

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées dans un compte de produits intitulé « subventions ».

Crédit d'impôt recherche

Le crédit d'impôt recherche est comptabilisé sur la ligne « Impôts sur les sociétés ».

3. Notes annexes au bilan

Immobilisations incorporelles

Les mouvements de l'exercice se décomposent de la façon suivante :

en k euros	12.2024	Augmentation	Diminution	12.2025
Frais de développement	4 191	200		4 391
Concessions, brevets et droits similaires, brevets, licences	498	5		503
Fonds Commercial	23 359		(636)	22 724
Immobilisations incorporelles	28 048	205	(636)	27 617

L'augmentation des frais de développement (+200 k€) s'explique par l'activation des frais de développement.

La diminution du fonds commercial de 636 K€ est liée à une estimation finale des compléments de prix : (458) k€ pour CreditPoint et (178) k€ pour Amalto. Les compléments de prix s'élèvent à la clôture à 178 k€ pour CreditPoint et 277 k€ pour Amalto.

Les amortissements et provisions afférents aux immobilisations incorporelles se décomposent de la façon suivante :

en k euros	12.2024	Dotation	Reprise	12.2025
Amortissements des frais de développement	3 784	227		4 011
Amort. concessions, brevets & droits similaires	457	41		498
Dépréciations sur fonds commercial	413			413
Amortissements des immobilisations incorp.	4 654	268	-	4 922
Valeur nette des immobilisations incorp.	23 394	(63)	(636)	22 695

Immobilisations corporelles

Les mouvements de l'exercice se décomposent de la façon suivante :

en k euros	12.2024	Augmentation	Diminution	12.2025
Constructions	27			27
Autres immobilisations corporelles	4 072	320		4 392
Total	4 099	320	-	4 419

La hausse des immobilisations corporelles durant l'exercice 2025 concerne essentiellement l'acquisition de matériel informatique et d'infrastructure R&D.

Les amortissements afférents aux immobilisations corporelles se décomposent de la façon suivante :

en k euros	12.2024	Dotation	Reprise	12.2025
Constructions	27			27
Autres immobilisations corporelles	3 495	316		3 811
Total	3 522	316		3 837
Valeur nette des immobilisations corporelles	577	4	-	582

Immobilisations financières

en k euros	12.2024	Augmentation	Diminution	12.2025
Titres de participation	1 578	37 614	(1 415)	37 778
Créances rattachées à des participations	12 495		(1 172)	11 322
Prêts	387	46		432
Autres immobilisations financières	7 475	84	(15)	7 544
Immobilisations financières	21 935	37 744	(2 602)	57 076

Les dépréciations sur les immobilisations financières se décomposent de la façon suivante :

en k euros	12.2024	Augmentation	Diminution	12.2025
Titres de participation	1 415		(1 415)	0
Total	1 415		(1 415)	0
Valeur nette des immobilisations financières	20 520	37 744	(1 187)	57 076

Les titres des filiales se détaillent de la façon suivante :

- La participation de 100% dans Sidetrade UK Limited, société constituée en août 2011.
- La participation de 100% dans Sidetrade Limited Irlande, société constituée en juillet 2013.
- La participation de 100% dans Sidetrade BV, société constituée en mars 2015.
- La participation de 100% dans BrightTarget, société acquise en novembre 2016.
- La participation de 100% dans Sidetrade INC., société constituée en janvier 2020.
- La participation de 100% dans Amalto Technologies Corporation, société acquise en avril 2021.
- La participation de 100% dans Sidetrade Canada Ltd, société constituée en juin 2022.
- La participation de 100% dans Sidetrade AG, société acquise en mars 2024
- La participation de 100% dans ezyCollect Holdings, société acquise en octobre 2025

Au 31 décembre 2025, Sidetrade SA détient une créance sur participation de 11 322 K€ sur Sidetrade GmbH ayant permis l'acquisition de SHS Viveon par Sidetrade GmbH. Ces créances n'ont généré aucun intérêt.

A la fin de l'exercice 2025, la Société détenait 85 300 actions propres (vs 85 437 en 2024) pour un prix d'achat net de 6 609 k€.

Il n'y a pas de dépréciation pour actions propres enregistrée au 31 décembre 2025.

Les disponibilités restantes sur le contrat de liquidité sont comptabilisées en créances immobilisées pour un montant de 437 k€.

Les autres immobilisations financières concernent principalement les actions propres (6 609 k€), les créances immobilisées dans le cadre du contrat de liquidité, l'effort de construction (432 k€) ainsi que les dépôts de garantie pour prêts bancaires (327 k€) et cautions bureaux (169 k€).

Liste des filiales et des participations

en k euros	Détention	Date d'acquisition ou de création	Capitaux propres (avant résultat)	Chiffre d'affaires	Résultat net	Dividendes	Valeur brute des titres	Valeur nette des titres
Sidetrade UK Limited	100%	16/08/2011	5 839	10 714	1 899	-	1	1
Sidetrade Limited	100%	19/07/2013	4 551	1 963	(488)	-	1	1
Sidetrade BV	100%	27/03/2015	387		11	-	1	1
Sidetrade INC	100%	09/01/2020	2 293	6 899	942	-	84	84
Amalto Technologies Corporation	100%	06/04/2021	2 007	1 505	642	-	27	27
Sidetrade Canada Ltd	100%	30/06/2022	440	3 548	292	-	-	-
Sidetrade AG	100%	29/03/2024	(288)		(225)	-	50	50
ezyCollect Holdings	100%	14/10/2025	5 534		17	-	37 614	37 614

Créances clients

Les créances clients se répartissent de la façon suivante :

en k euros	12.2025	12.2024	Variation
Clients	10 722	8 332	2 389
Clients douteux	3 731	2 118	1 612
Clients factures à établir	522	294	227
Créances clients	14 974	10 745	4 228

Les clients douteux sont des créances rattachées à des litiges clients spécifiques (3 731 k€).

en k euros	12.2025	12.2024	Variation
Provisions pour dépréciation des comptes clients	3 569	1 999	1 570
Provisions pour dépréciations des comptes clients - statistiques	605	348	257
Provisions pour dépréciations clients	4 174	2 347	1 827
Valeur nette	10 800	8 399	2 402

Toutes les créances clients ont une échéance à moins d'un an.

Autres créances

Les autres créances se répartissent de la façon suivante :

en k euros	12.2025	12.2024	Variation
Personnel	17	7	10
Impôts courants	6 406	4 302	2 104
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		26	(26)
Taxe sur la valeur ajoutée	370	525	(156)
Débiteurs divers			-
Compte courant		168	(168)
Autres créances	6 792	5 029	1 764

Au 31 décembre 2025, les impôts courants concernent le crédit d'impôt recherche (CIR) de l'année 2023 (2 075 k€), le crédit d'impôt recherche (CIR) de l'année 2024 (2 227 k€) et le crédit d'impôt recherche (CIR) de l'année 2025 (2 320 k€).

Le crédit d'impôt recherche (2 075 k€) a une échéance à moins d'un an, le reste des créances CIR a une échéance à plus d'un an.

Le reste des autres créances a une échéance à moins d'un an.

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance se répartissent de la façon suivante :

en k euros	12.2025	12.2024	Variation
Charges constatées d'avances - Loyers	209	198	11
Charges constatées d'avances - Autres	895	799	96
Charges constatées d'avance	1 103	997	106

Les charges constatées d'avance concernent principalement le loyer et les charges associées du siège social de Boulogne-Billancourt (209 k€) et des locations de logiciels (891 k€).

Les charges constatées d'avance, précédemment présentées dans une rubrique distincte, ont fait l'objet d'un reclassement et sont désormais présentées en « créances », conformément au nouveau règlement ANC n° 2022-06.

Valeurs mobilières de placement

en k euros	12.2024	Augmentation	Diminution	12.2025
Autres titres	12 511		(1 655)	10 856
Disponibilités	4 664		(2 509)	2 155
Valeurs mobilières de placement	17 175	-	(4 164)	13 011

Les autres titres comprennent essentiellement les dépôts à terme (4 255 k€) mis en place en novembre 2025 ainsi que les comptes à terme (6 600 k€) mis en place en novembre et décembre 2025.

Les dépôts à terme et comptes à terme ont une échéance à moins d'un an.

Variation des capitaux propres

en k euros	Capital	Primes d'émission	Réserves	Report à nouveau	Résultat	Autres fonds propres	Total
Capitaux propres au 31 décembre 2024	1 483	4 893	147	17 496	4 708		28 726
Augmentation de capital	15	15		-	-		30
Affectation du résultat	-	-	2	4 706	(4 708)		-
Résultat de l'exercice 2025	-	-	-	-	5 761		5 761
Titres gratuits à émettre			2 600				
Provisions réglementées						8	2 608
Capitaux propres au 31 décembre 2025	1 497	4 908	2 748	22 202	5 761	8	37 125

L'Assemblée générale du 18 juin 2025 a décidé d'affecter 2 k€ du résultat de 2024 en réserve légale et 4 706 k€ en report à nouveau qui s'élève à 22 202 k€ au 31 décembre 2025.

Des actions gratuites ont été attribuées à hauteur de 2 600 k€ sans condition de présence dans le cadre de l'acquisition d'ezyCollect.

Composition du capital

Au 31 décembre 2025, le capital est composé de 1 497 346 actions d'une valeur nominale de 1 € chacune, soit un capital social de 1 497 346 €. La variation par rapport à 2024, d'un montant de 14 447 euros, provient de l'augmentation de capital relative à l'émission de 14 447 actions gratuites définitivement acquises.

Plan d'attribution gratuite d'actions

- Une délégation a été consentie au Conseil d'administration par l'Assemblée générale du 17 juin 2021 en vue d'attribuer gratuitement des actions au profit des salariés ou / et des mandataires sociaux éligibles de la Société dans la limite de 3% du capital, soit 43 000 actions. Cette délégation a été consentie pour une période de 38 mois à compter du 17 juin 2021.
- Le Conseil d'administration du 21 mars 2024 a arrêté une liste de 36 personnes pouvant devenir bénéficiaires du plan d'attribution gratuite d'actions (PAGA) représentant un total de 12 070 actions, soit une dilution maximale de 0,8%.
- Une délégation a été consentie au Conseil d'administration par l'Assemblée générale du 15 juin 2023 en vue d'attribuer gratuitement des actions au profit des salariés ou / et des mandataires sociaux éligibles de la Société dans la limite de 3% du capital, soit 44 000 actions. Cette délégation a été consentie pour une période de 38 mois à compter du 15 juin 2023.
- Les Conseils d'administration du 21 mars 2024 et du 20 mars 2025 ont arrêté respectivement une liste de 12 personnes et de 63 personnes pouvant devenir bénéficiaires du plan d'attribution gratuite d'actions (PAGA) représentant un total de 28 702 actions, soit une dilution maximale de 1,9%.
- Pour chaque bénéficiaire, la période d'acquisition visée à l'article L. 225-197-1 I alinéa 6 du Code de commerce est de deux ans. À l'issue de la période d'acquisition, chaque bénéficiaire bénéficiera d'une attribution définitive des actions attribuées, sous réserve de la satisfaction, à l'issue de la période d'acquisition de la présence effective du bénéficiaire au sein de la Société.

Au 31.12.2025	PAGA 2021
Date d'Assemblée générale	17/06/2021
Date du Conseil d'administration	21/03/2024
Nombre d'actions autorisées	43 000
Nombre d'actions attribuées	42 031
Nombre d'attributions caduques	1 871
Nombre d'actions émises	29 418
Nombre total d'actions pouvant être émises	
Nombre total d'actions	10 742
- Dont mandataires sociaux	1074
Nombre de personnes concernées	33
- Dont mandataires sociaux	1

Au 31.12.2025	PAGA 2023
Date d'Assemblée générale	15/06/2023
Date du Conseil d'administration	21/03/2024
Nombre d'actions autorisées	44 000
Nombre d'actions attribuées	28 702
Nombre d'attributions caduques	0
Nombre d'actions émises	0
Nombre total d'actions pouvant être émises	
Nombre total d'actions	28 702
- Dont mandataires sociaux	4 074
Nombre de personnes concernées	63
- Dont mandataires sociaux	1

Programme de rachat d'actions et contrat de liquidité

Au titre des contrats de liquidité et de rachat confiés à la société de bourse ODDO BHF par le groupe Sidetrade, les moyens qui figuraient aux comptes de liquidité et de rachat à la date du 31 décembre 2025 étaient :

en k euros	12.2025	12.2024
Nombre d'actions	85 300	85 437
Valorisation	6 609	6 594
Solde en espèces du compte de liquidité	437	369

Tableau de variation des provisions

en k euros	12.2024	Dotation	Reprise	12.2025
Provisions pour risques	978	665	(588)	1 055
Provisions pour charges				
Provisions	978	665	(588)	1 055

Les provisions pour risques et charges de l'exercice concernent une provision pour risques prud'homaux (613 k€) et une provision pour cotisations employés (364 k€).

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Sidetrade a souscrit trois emprunts d'un montant total de 13 M€ à la suite de l'acquisition de la société Amalto en avril 2021 pour ce montant.

- Emprunt BNP d'un montant de 6,5 M€, sur une durée de 82 mois au taux variable initial de 0,8%, remboursable trimestriellement à terme échu, dont la dernière échéance est fixée au 29 avril 2028.

Une couverture a été mise en place pour couvrir les risques de taux. Le solde restant dû au 31 décembre 2025 est de 2.5 M€, dont 972 k€ à moins d'un an et le reste à moins de cinq ans. Les charges d'intérêts de l'exercice s'élèvent à 40 k€. Le covenant relatif à cet emprunt est respecté.

- Emprunt BPI d'un montant de 5 M€, sur une durée de 84 mois au taux de 1,07% avec un remboursement différé du capital de 8 trimestres, suivi de 20 versements trimestriels à terme échu comprenant l'amortissement du capital et le paiement des intérêts, le premier étant fixé le 31 juillet 2023 et le dernier le 30 avril 2028. Le solde restant dû au 31 décembre 2025 est de 2,5 M€, dont 1 M€ à moins d'un an et le reste à moins de cinq ans. Les charges d'intérêts de l'exercice s'élèvent à 33 k€.
- Emprunt BPI d'un montant de 1,5 M€, sur une durée de 84 mois au taux 1,07% avec un remboursement différé du capital de 8 trimestres, suivi de 20 versements trimestriels à terme échu comprenant l'amortissement du capital et le paiement des intérêts, le premier étant fixé le 31 juillet 2023 et le dernier le 30 avril 2028. Le solde restant dû au 31 décembre 2025 est de 0.8 M€, dont 309 k€ à moins d'un an et le reste à moins de cinq ans. Les charges d'intérêts de l'exercice s'élèvent à 10 k€.

Sidetrade a également souscrit deux emprunts d'un montant total de 25 M€ à la suite de l'acquisition du groupe ezyCollect en octobre 2025 pour un montant de 37.6 M€. Sidetrade a garanti aux prêteurs, BNP et LCL, le respect du ratio « Dettes financières nettes consolidées / EBITDA consolidé », selon définitions contractuelles, inférieur à 2.5 pendant toute la durée du prêt. Ce ratio est respecté à la date de clôture.

- Emprunt LCL d'un montant de 15 M€, sur une durée de 84 mois au taux 2,78%, remboursé en 28 versements trimestriels à terme échu comprenant l'amortissement du capital et le paiement des intérêts, le premier étant fixé le 22/01/2026 et le dernier le 22/10/2032. Le solde restant dû au 31 décembre 2025 est de 15 M€, dont 2.1 M€ à moins d'un an et le reste à moins de sept ans.
- Emprunt BNP d'un montant de 10 M€, sur une durée de 84 mois au taux 2,93%, remboursé en 28 versements trimestriels à terme échu comprenant l'amortissement du capital et le paiement des intérêts, le premier étant fixé le 21/01/2026 et le dernier le 21/10/2032. Le solde restant dû au 31 décembre 2025 est de 10 M€, dont 1.4 M€ à moins d'un an et le reste à moins de sept ans.

Les frais d'émission d'emprunt de 151 K€ ont été portés à l'actif du bilan et sont amortis sur une durée de 7 ans linéaire. La charge d'amortissement de ces frais qui représente un montant de 4 k€ en 2025 est présenté en charges financières.

Dettes fournisseurs

Les dettes fournisseurs se répartissent de la façon suivante :

en k euros	12.2025	12.2024	Variations
Dettes fournisseurs	1 290	1 428	(138)
Factures non parvenues	550	995	(445)
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 840	2 423	(582)

Toutes les dettes fournisseurs ont une échéance à moins d'un an.

Dettes fiscales et sociales

Les dettes fiscales et sociales se répartissent de la façon suivante :

en k euros	12.2025	12.2024	Variations
Dettes sociales	3 033	3 203	(171)
Dettes fiscales	1 722	1 404	318
Dettes sociales et fiscales	4 754	4 607	147

Toutes les dettes sociales et fiscales ont une échéance à moins d'un an.

Autres dettes

Les autres dettes se répartissent de la façon suivante :

en k euros	12.2025	12.2024	Variations
Comptes courants groupe	21 261	16 151	5 110
Autres dettes	455	1 176	(721)
Clients créditeurs	182	182	-
Clients avoirs à établir	1 162	786	375
Autres dettes	23 060	18 296	4 764

Les autres dettes sont principalement constituées des comptes courants avec Sidetrade Limited (4 186 k€), Sidetrade UK Limited (7 207 k€), Sidetrade Inc (3 481 k€), Amalto Technologies Corporation (1 821 k€), Sidetrade Canada (590 k€), Sidetrade GmbH (3 578 k€) et Sidetrade BV (398 k€) et des avoirs à établir (1 162 k€). Par ailleurs, Sidetrade SA consent des avances de trésorerie à ses filiales.

Toutes les autres dettes ont une échéance à moins d'un an.

Charges à payer

Les charges à payer se répartissent de la façon suivante :

en k euros	12.2025	12.2024	Variation
Clients, avoirs à émettre	1 162	786	375
Fournisseurs, factures à recevoir	550	995	- 445
Charges fiscales et sociales à payer	2 703	2 660	43
Congés payés	1 371	1 353	18
Primes à payer	227	425	- 198
Notes de frais	21	19	2
Taxes sur les salaires	114	108	6
Divers	970	755	215
Charges à payer	4 415	4 441	- 26

4. Notes annexes au compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 48 500 k€ contre 46 243 k€ pour l'année 2024 (+5%). Le chiffre d'affaires réalisé à l'exportation s'élève en 2025 à 26 749 k€ vs 23 874 k€ en 2024 (+12%).

Le chiffre d'affaires de l'exercice se répartit par ligne de services de la façon suivante :

en k euros	Souscriptions Plateforme	Services	Total
2025	44 475	4 025	48 500
2024	40 654	5 589	46 243
Croissance	9%	(28%)	5%

Les activités « Souscriptions Plateforme » sont en progression de 9% avec un chiffre d'affaires de 44,5 M€.

Les activités « Services » ont réalisé un chiffre d'affaires de 4 M€ en baisse de 28%.

Charges de personnel

en k euros	12.2025	12.2024	Variation
Rémunérations du personnel	10 084	10 213	(129)
Charges de sécurité sociale et de prévoyance	4 602	4 524	79
Autres charges de personnel	54	49	5
Charges de personnel	14 740	14 786	(46)

Les charges de personnel s'établissent à 14 740 k€.

Résultat financier

en k euros	12.2025	12.2024	Variation
Reprises sur provisions à caractère financier	1 652	8	1 645
Gains de change sur opérations financières	126	6	120
Produits nets sur cessions de VMP		56	
Autres produits financiers	679	849	(170)
Produits financiers	2 457	919	1 538
Dotations aux provisions à caractère financier	(77)	(238)	160
Charges d'intérêts	(592)	(450)	(1 754)
Pertes de change sur opérations financières	(320)	(21)	(299)
Autres charges financières	(1 611)		-
Charges financières	(2 601)	(709)	(1 893)
Résultat financier	(144)	210	(355)

Le résultat financier de l'exercice est une perte de 144 k€ contre un bénéfice de 210 k€ en 2024.

Les produits financiers intègrent principalement la reprise sur provision pour dépréciation des titres de Brighttarget, filiale britannique de Sidetrade SA (1 415 k€) et les intérêts sur les dépôts à terme et comptes à terme de 386 k€ et les bonis sur les actions auto-détenues de 281 k€. Ces derniers, précédemment enregistrés en produits exceptionnels, ont fait l'objet d'un reclassement en produits financiers cette année, conformément au nouveau règlement ANC N°2022-06.

Les charges financières concernent principalement la sortie de titres Brighttarget suite à sa radiation au cours de l'année 2025 (1 415 k€), les intérêts d'emprunts de 292 k€, les intérêts sur comptes courants de 300 k€, les pertes de change de 320 k€ et les malis sur actions propres de 197 k€. Ces derniers, précédemment enregistrés en charges exceptionnelles, ont fait l'objet d'un reclassement en charges financières cette année, conformément au nouveau règlement ANC N°2022-06.

Résultat exceptionnel

en k euros	12.2025	12.2024	Variation
Produits exceptionnels		1 150	(1 150)
Charges exceptionnelles	(8)	(844)	836
Résultat exceptionnel	(8)	306	(314)

Le résultat exceptionnel de l'exercice présente une perte de 8 k€ et concerne les amortissements dérogatoires.

Conformément au règlement ANC n° 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, les bonis (281 k€) et malis (197 k€) sur actions propres, qui étaient considérés comme des éléments exceptionnels dans les comptes 2024, sont désormais comptabilisés en produits et charges financiers dans les comptes 2025.

Aucun produit de cession d'éléments d'actif ni aucune valeur comptable d'éléments d'actif n'ont été constatés dans les comptes de 2025. Ces éléments seront désormais présentés en résultat d'exploitation.

Frais de recherche et frais de développement

L'ensemble des frais de recherche et des frais de développement de l'exercice s'élève à 5 626 k€ et comprend essentiellement des salaires pour 5 012 k€ (y compris charges sociales), les dépenses de sous-traitance ainsi que les amortissements du matériel informatique utilisé au titre de la R&D.

Au titre de l'exercice 2025, Sidetrade a activé 200 k€ de frais de développement.

Crédits d'impôts

Nature du crédit d'impôt (en k euros)	Montant de l'exercice	Imputation sur l'impôt	Solde à reporter
Crédit d'impôt recherche	2 319	0	2 319
Total	2 319	0	2 319

5. Informations diverses

Rémunération des dirigeants

En 2025, Olivier Novasque a perçu une rémunération annuelle brute fixe de 290 000 €, des avantages en nature de 3 871 € et une part variable de 76 875 €, liée à des critères quantitatifs. La moitié de ces objectifs dépendait du chiffre d'affaires du groupe, et l'autre moitié, de son EBIT.

Il n'a reçu ni options de souscription ou d'achat d'actions, ni actions de performance durant cette année. De plus, aucune rémunération liée à son rôle d'administrateur ne lui a été versée ou pour tout autre poste dans une entreprise liée à la société au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce. Olivier dispose d'une voiture de fonction comme avantage en nature. En tant que mandataire social, il n'est pas éligible au régime de retraite ou de prévoyance de l'entreprise, mais il bénéficie du même régime de couverture santé que les autres employés de Sidetrade en France, régime auquel il cotise.

Effectif moyen

L'effectif moyen au 31 décembre 2025 est de 136 personnes et se décompose de la façon suivante :

- 96 hommes et 40 femmes
- 130 CDI et 6 CDD
- 126 Cadres et 10 Employés et Agents de Maîtrise.

L'effectif au 31 décembre 2025 est de 132 personnes.

Engagements hors bilan

Les engagements donnés concernent des véhicules de sociétés pris en crédit-bail ou location longue durée par les dirigeants et certains cadres dont le montant s'élève à 98 k€ au 31 décembre 2025 et un nantissement de titres de 6 545 k€ qui a été donné lors de la souscription de l'emprunt BNP.

en euros	12.2025	12.2024
Cautions de contre-garantie sur marchés	-	-
Nantissement, hypothèques et suretés réelles	6 545	6 545
Avals, cautions et garanties données	98	149
Autres engagements donnés	-	-
Total des engagements donnés	6 643	6 694
Cautions de contre-garantie sur marchés	-	-
Nantissement, hypothèques et suretés réelles	-	-
Avals, cautions et garanties reçues	-	-
Autres engagements reçus	-	-
Total des engagements reçus	0	0

Engagements en matière d'indemnité retraite

La Société n'a constitué dans les comptes sociaux aucune provision ni souscrit aucune assurance pour couvrir son engagement en matière de retraite. L'engagement hors bilan au titre des indemnités de départ à la retraite a été évalué par la Société à 222 k€ au 31 décembre 2025. Les engagements sont évalués en application de la Recommandation ANC 2013-02 selon la méthode actuarielle. Le taux d'actualisation utilisé est de 3,9% et le taux de majoration de salaire retenu est de 2,2%.

Ce montant est basé sur un calcul actuariel sur la population salariée avec pour hypothèses des taux de rotation du personnel dégressifs selon l'âge. L'âge moyen des collaborateurs de Sidetrade SA présents au 31 décembre 2025 s'établit à 40,8 ans. L'âge de départ retenu est 65 ans. L'ancienneté moyenne au 31 décembre 2025 ressort à 7 années.

La convention collective applicable est celle du Syntec.

Engagements relatifs aux emprunts bancaires

- Une garantie de 78 k€ a été donnée lors de la souscription de l'emprunt BPI d'un montant de 1,5 M€ en mai 2021.
- Une garantie de 250 k€ a été donnée lors de la souscription de l'emprunt BPI d'un montant de 5 M€ en mai 2021.
- Un nantissement de titres de 6 545 k€ a été donné lors de la souscription de l'emprunt BNP d'un montant de 6,5 M€.
- Sidetrade SA a également garanti aux prêteurs, BNP et LCL, le respect du ratio « Dettes financières nettes consolidées / EBITDA consolidé », selon définitions contractuelles, inférieur à 2,5 pendant toute durée du prêt. Ce ratio est respecté à la date de clôture.

Rémunérations des commissaires aux comptes

En euros	2025	2024	2025	2024
Audit	KPMG	EY	Yuma Audit	Yuma Audit
* Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	62 586	52 155	40 170	22 918
- Emetteur	62 586	52 155	40 170	22 918
- Filiales intégrées globalement				
* Autres diligences et prestations directement liées				
- Emetteur				
- Filiales intégrées globalement				
* Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité				
Sous-total	62 586	52 155	40 170	22 918
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement				
* Juridique, fiscal, social				
* Autres	0	72 680	0	0
Sous-total	0	72 680		
Total	62 586	124 835	40 170	22 918

Entreprises liées

en k euros	Créances de participation	Créance client	Compte courant créditeur	Dettes fournisseur	Créances / Dettes nettes
Sidetrade UK Limited			(7 207)		(7 207)
Sidetrade Limited			(4 186)		(4 186)
Sidetrade BV			(398)		(398)
Sidetrade Inc			(3 481)		(3 481)
Amalto Corporation			(1 821)		(1 821)
Sidetrade Canada Ltd			(590)		(590)
Sidetrade AG	11 322		(3 314)		8 008

Les opérations avec les entreprises liées sont réalisées dans des conditions normales de marché.

• Sidetrade UK Limited

La société Sidetrade UK Limited est détenue à 100% par Sidetrade SA. Son capital est de 1000 livres sterling.

Au titre de l'année 2025, les opérations suivantes ont été réalisées entre Sidetrade SA et Sidetrade UK Limited :

- Refacturation de frais : Sidetrade UK Limited refacture ses management fees à la société Sidetrade SA pour un montant total de 4 936 k€. Cette prestation inclut une marge de 7 % des revenus facturés par Sidetrade SA aux clients de l'Europe du Nord.
- Refacturation de frais R&D : Sidetrade UK Limited refacture ses frais R&D à la société Sidetrade SA pour un montant total de 5 748 k€. Cette prestation inclut une marge de 12 %.
- Sidetrade UK Limited facture des intérêts sur compte courant à Sidetrade SA pour un montant de 109 k€.

Le solde du compte courant avec la société Sidetrade UK Limited s'établit à -7 207 k€ au 31 décembre 2025.

• Sidetrade Limited

La société Sidetrade Limited est détenue à 100% par Sidetrade SA. Son capital est de 1 000 €.

Au titre de l'année 2025, les opérations suivantes ont été réalisées entre Sidetrade SA et Sidetrade Limited :

- Sidetrade SA refacture une quote-part de ses frais commerciaux pour les prestations réalisées pour Sidetrade Limited pour un montant de 81 k€ HT.
- Sidetrade Limited refacture ses management fees à la société Sidetrade SA pour un montant total de 609 k€ HT. Cette prestation inclut une marge de 12%.
- Sidetrade Limited facture des intérêts sur compte courant à Sidetrade SA pour un montant de 87 k€.

Le solde du compte courant avec la société Sidetrade Limited s'établit à -4 186 k€ au 31 décembre 2025.

• Sidetrade BV

La société Sidetrade BV est détenue à 100% par Sidetrade SA. Son capital est de 1000 euros.

Au titre de l'année 2025, Sidetrade BV facture des intérêts sur compte courant à Sidetrade SA pour un montant de 9 k€.

Le solde du compte courant avec la société Sidetrade BV s'établit à -398 k€ au 31 décembre 2025.

• Sidetrade INC.

La société Sidetrade INC. est détenue à 100% par Sidetrade SA. Son capital est de 100 000 \$.

Au titre de l'année 2025, les opérations suivantes ont été réalisées entre Sidetrade SA et Sidetrade Inc :

- Refacturation de frais : Sidetrade Inc refacture ses management fees à la société Sidetrade SA pour un montant total de 6 842 k€. Cette prestation inclut une marge de 7 % des revenus facturés par Sidetrade SA aux clients de l'Amérique du Nord.
- Sidetrade Inc Corporation facture des intérêts sur compte courant à Sidetrade SA pour un montant de 48 k€.

Le solde du compte courant avec la société Sidetrade Inc s'établit à -3 481 k€ au 31 décembre 2025.

• Amalto Corporation

La société Amalto Corporation est détenue à 100% par Sidetrade SA. Son capital est de 30 000\$.

Au titre de l'année 2025, les opérations suivantes ont été réalisées entre Sidetrade SA et Amalto Corporation :

- Refacturation de frais : La société est liée à Sidetrade SA par une convention de refacturation, basée sur le montant total des abonnements facturés aux clients d'Amalto Corporation. Le montant facturé à la filiale au cours de l'exercice s'élève à 624 k€.
- Amalto Corporation facture des intérêts sur compte courant à Sidetrade SA pour un montant de 38 k€.

Le solde du compte courant avec la société Amalto Corporation s'établit à -1 821 k€ au 31 décembre 2025.

• Sidetrade Canada Ltd

La société Sidetrade Canada Ltd est détenue à 100% par Sidetrade SA. Son capital est de 1\$ canadien.

Au titre de l'année 2025, les opérations suivantes ont été réalisées entre Sidetrade SA et Sidetrade Canada :

- Refacturation de frais : Sidetrade Canada refacture ses management fees à la société Sidetrade SA pour un montant total de 3 511 k€. Cette prestation inclut une marge de 12 %.
- Sidetrade Canada facture des intérêts sur compte courant à Sidetrade SA pour un montant de 1 k€.

Le solde du compte courant avec la société Sidetrade Canada Ltd établit à -590 k€ au 31 décembre 2025.

• Sidetrade GmbH

La société Sidetrade GmbH est détenue à 100% par Sidetrade SA. Son capital est de 50 k€.

Au titre de l'année 2025, les opérations suivantes ont été réalisées entre Sidetrade SA et Sidetrade GmbH :

- Refacturation de frais : Sidetrade SA refacture ses management fees à la société Sidetrade GmbH pour un montant total de 294 k€.
- Sidetrade GmbH facture des intérêts sur compte courant à Sidetrade SA pour un montant de 9 k€.

Le solde des créances de participation avec la société Sidetrade AG établit à 11 322 k€ et le solde du compte courant s'élève à -3 314 k€ au 31 décembre 2025.

Compléments de prix liés aux acquisitions

Des compléments de prix pour l'acquisition d'Amalto SA et de CreditPoint Software vont être payés en fonction du chiffre d'affaires futur. De ce fait, un complément de prix faisant suite à l'acquisition d'Amalto d'un montant de 277 k€ et un complément de prix faisant suite à l'achat d'actifs de CreditPoint d'un montant de 178 k€ correspondant à l'estimation du management ont été provisionnés en « autres dettes » avec en contrepartie les titres de participation, au 31 décembre 2025.

Aucun complément de prix lié à l'acquisition d'ezyCollect n'a été provisionné au 31 décembre 2025.

Comptes consolidés

Sidetrade établit des comptes consolidés au 31 décembre 2025.

6. Etats financiers publiés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024

En euros	Montant brut	Amortissements et Dépréciation	12.2024	12.2023
ACTIF IMMOBILISÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	30 000	-30 000	-	-
Frais de développement	4 190 983	-3 784 316	406 667	486 667
Concessions, brevets et droits similaires	497 781	-457 030	40 751	59 407
Fond commercial	23 359 472	-413 023	22 946 449	23 697 904
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes sur immo. incorporelles	-	-	-	-
Total immobilisations incorporelles	28 078 237	-4 684 369	23 393 867	24 243 977
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	-	-	-	-
Constructions	26 543	-26 543	-	-
Installations tech., matériel et outillage indus.	-	-	-	-
Autres	4 071 984	-3 495 321	576 663	696 001
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
Total immobilisations corporelles:	4 098 527	-3 521 864	576 663	696 001
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations	1 578 118	-1 414 521	163 597	113 597
Créances rattachées à des participations	12 494 687	-	12 494 687	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	386 556	-	386 556	342 590
Autres immobilisations financières	7 474 626	-	7 474 626	7 328 282
Total immobilisations financières	21 933 986	-1 414 521	20 519 465	7 784 469
Total I : ACTIF IMMOBILISÉ	54 110 750	-9 620 755	44 489 995	32 724 447
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements	-	-	-	-
En-cours de production (biens et services)	-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Marchandises	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-	-
Total stocks et en-cours	-	-	-	-
CRÉANCES				
Créances Clients et Comptes rattachés	10 745 246	-2 346 611	8 398 635	8 024 661
Autres créances	5 028 605	-	5 028 605	2 740 079
Capital souscrit - appelé, non versé	-	-	-	-
Total créances	15 773 851	-2 346 611	13 427 240	10 764 740
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	12 510 970	-	12 510 970	19 949 849
Autres VMP	-	-	-	-
Disponibilités	4 663 795	-	4 663 795	1 984 866
Total disponibilités et divers	17 174 764	-	17 174 764	21 934 715
Charges constatées d'avance	996 835	-	996 835	822 437
Total II : ACTIF CIRCULANT	33 945 451	-2 346 611	31 598 840	33 521 892
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	-	-	-	-
Prime de remboursement des obligations (IV)	-	-	-	-
Écarts de conversion Actif (V)	237 838	-	237 838	7 813
Total général (I + II + III + IV + V)	88 294 038	-11 967 366	76 326 673	66 254 152

En euros	12.2024	12.2023
SITUATION NETTE		
Capital (dont versé...)	1 482 899	1 467 926
Primes d'émission, de fusion, d'apport	4 893 429	4 908 402
Écarts de réévaluation	-	-
Écart d'équivalence	-	-
Réserves	-	-
Réserve légale	146 793	145 198
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Réserves réglementées	-	-
Autres Réserves	-	-
Report à nouveau	17 495 226	15 674 268
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	4 707 940	1 822 553
Total situation nette	28 726 287	24 018 346
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	-	-
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	-	-
Total I : CAPITAUX PROPRES	28 726 287	24 018 346
Avances conditionnées	-	309 352
Total II : AUTRES FONDS PROPRES	0	309 352
Provisions pour risques	977 643	326 146
Provisions pour charges	-	-
Total III : PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	977 643	326 146
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 908 275	10 267 693
Dettes financières divers	3 229	3 229
Total dettes financières	7 911 505	10 270 922
AVANCES ET ACOMPTE REÇUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	2 422 519	1 939 363
Dettes fiscales et sociales	4 607 195	3 722 368
Autres dettes	18 295 929	14 317 779
Total dettes diverses	25 325 643	19 979 510
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	13 385 595	11 284 960
Total IV : DETTES	46 622 743	41 535 392
Écarts de conversion Passif (V)		64 915
Total général (I + II + III + IV + V)	76 326 673	66 254 152

en euros	France	Export	12.2024	12.2023
Ventes de marchandises	-	-	-	-
Production vendue de biens	-	-	-	-
Production vendue de services	22 369 248	23 873 880	46 243 128	39 317 846
Chiffres d'affaires nets	22 369 248	23 873 880	46 243 128	39 317 846
Production stockée			160 000	220 000
Production immobilisée			139 606	16 489
Subvention d'exploitation			114 555	437 754
Reprises sur prov. (et amort/), transfert de charges			3 259 692	3 444 472
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION			49 916 981	43 436 561
CHARGES EXTERNES				
Autres achats et charges externes			30 083 062	26 300 030
Total charges externes			30 083 062	26 300 030
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			402 813	361 551
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			10 213 384	9 625 685
Charges sociales			4 572 407	4 543 512
Total charges de personnel			14 785 791	14 169 197
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			609 936	628 074
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions			1 191 549	600 823
Pour risques et charges : dotations aux provisions			532 244	207 561
Total dotations d'exploitation			2 333 729	1 436 458
Autres charges d'exploitation			131 065	158 920
CHARGES D'EXPLOITATION			47 736 459	42 426 157
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			2 180 522	1 010 404
PRODUITS FINANCIERS				
Autres intérêts et produits assimilés			848 935	538 929
Reprises sur provisions et transferts de charges			7 813	287 105
Différences positives de change			6 255	185 456
Produits nets sur cessions de valeurs mob. de placement			55 938	
Total produits financiers			918 941	1 011 489
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements et aux provisions			237 838	1 422 334
Intérêts et charges assimilées			449 604	634 779
Différences négatives de change			21 066	241 354
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières			708 508	2 298 468
RÉSULTAT FINANCIER			210 433	-1 286 979
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS			2 390 956	-276 575
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital			1 149 919	69 903
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total produits exceptionnels			1 149 919	69 903
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			615	1 280
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			843 233	44 331
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Total charges exceptionnelles			843 848	45 611
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL			306 071	24 292
Crédit impôt recherche			-2 227 070	-2 074 835
Impôts sur les bénéfices			216 156	
TOTAL DES PRODUITS			51 985 841	44 517 953
TOTAL DES CHARGES			47 277 901	42 695 401
BÉNÉFICE OU PERTE			4 707 940	1 822 553